



## Déclaration liminaire CSAL du 4 mai 2023

Monsieur le Président,

Nous voici réunis pour un deuxième CSAL et nous constatons que, tout comme lors du premier, le règlement intérieur est encore et toujours aux abonnés absents. Le message envoyé, tant aux agent-es qu'aux représentantes et représentants des personnels, est inquiétant : 6 mois se sont écoulés depuis les élections professionnelles, 4 ans depuis la loi de transformation de la fonction publique, et toujours rien à l'horizon.

Nous pouvons légitimement nous demander s'il s'agit de désinvolture de nos décideurs ou de mépris de leur part pour le dialogue social et des hommes et femmes qui essaient de le faire vivre au quotidien.

Dans les deux cas, le constat est grave et n'est malheureusement que le reflet de la situation sociale du pays et surtout de la capacité d'écoute et de dialogue de nos gouvernant-es

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté le flou dans lequel sont laissés nos instances, le silence de la DG sur ce sujet et une administration plus que défaillante.

Malheureusement, les sujets du dialogue social et de son fonctionnement ne sont pas les seuls points d'achoppement :

En effet, Depuis plusieurs années, la présentation de la campagne IR ne fait plus partie des points à l'ordre du jour de nos instances. Pourtant, au fil des nombreuses réformes et réorganisations, cette campagne a changé et ne présente plus le même visage.

Par exemple, dans notre département comment s'articule l'organisation entre le CRT local, le CRT national et le Centre de contact ? Quelle place occupe le Centre de contact dans la gestion des appels téléphoniques et du traitement des e-contact ?

De plus, cette année la campagne IR se déroule en mode très dégradé avec d'importants travaux à l'accueil du plus gros site du département auxquels se rajoute la campagne GMBI. Il nous aurait paru opportun qu'un point d'information nous soit présenté afin que nous puissions, collectivement, anticiper les difficultés, désamorcer les éventuels problèmes et vous faire par des remontées du terrain.

Nous avons bien évidemment pensé à demander l'inscription de ce point à l'ordre du jour mais... sans règlement intérieur, comment en faire la demande ? Sous quelle forme ? Dans quel délai ? Cette possibilité est-elle seulement prévue ?

Vous le voyez cette absence de RI a des conséquences profondes.

Parmi les situations alarmantes du département, nous attirons votre attention sur celle du SDIF. Ce jeune service, malgré nos alertes précédentes, éprouve beaucoup de difficultés depuis sa mise en place. Son installation physique nuit aux échanges entre collègues et certains agents expriment la difficulté à joindre le chef de service, en raison de la configuration des bureaux. S'ajoute à cela la pénurie d'effectifs pour l'antenne de Cognac : les agents sont en train de s'y noyer.

Certains des représentants autour de cette table ont fait l'amère expérience d'un service morcelé en plusieurs endroits et nous pouvons vous assurer que cela détruit les collectifs de travail.



Il est donc urgent d'agir rapidement, il en va de la santé des agents, de la pérennité de ce service et au final du service public rendu aux usagers et usagères.

Nous vous alertons également sur le climat social de notre direction. À l'approche de l'élaboration des mouvements de mutation locales, nous entendons beaucoup de rumeurs, fausses informations et promesses en tous genres. Vous avez à plusieurs reprises, Monsieur le Président, indiqué que vous respecteriez les règles de gestion. Cela n'est pas entendu par tous, y compris certain-es chef-fes de service.

Nous souhaitons que vous rappeliez à tous les agent-es et encadrant-es de la DDFIP ce que vous nous avez exprimé lors du CTL du 22 septembre dernier, à savoir :

Qu'il existe des règles, qu'elles seront strictement appliquées et que vous n'y dérogez que dans des cas précis et de façon exceptionnelle.

L'enjeu est très important : des mouvements élaborés de façon transparente et sans incompréhensions ou impressions de « passe-droit » permettront d'accepter les décisions prises et amèneront de la sérénité dans les services.

Pour terminer, vous pouvez constater M le Président que les sujets du dialogue et du climat social sont le fil rouge de ces propos liminaires.

Depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites, l'intégralité des OS a démontré son civisme et son attachement au dialogue et à la démocratie sociale.

En réponse, nos gouvernants ne nous ont proposé que mépris, surdité et autoritarisme et ces attitudes n'ont eu pour effet que d'attiser les colères.

Il est urgent que nos décideurs et l'administration prennent conscience de l'urgence sociale.

De son côté, Solidaires Finances Publiques continuera à se mobiliser pour une DGFIP renforcée, reconnue, au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale.

Nous œuvrerons toujours pour un monde meilleur, plus juste, plus humain et plus solidaire.

